
LA REVUE DU NOTARIAT

Journal publié avec le concours des notaires de la province
de Québec.

Bureau à Lévis - - - - Abonnement : Un dollar.

BIBLIOGRAPHIE NOTARIALE

III

Avant la promulgation de Code civil, nos ancêtres dans la profession n'avaient guères pour se renseigner et pour étudier leur droit que la *Coutume de Paris*, saupoudrée de quelques volumes de Pothier quand le patron possédait quelqu'aisance. Le livre favori que l'on consultait était la *Science parfaite des notaires*, de Claude Ferrière, viiel ouvrage paru d'abord en 1682, que le fils de l'autour fit réimprimer en 1715, 1721, 1728 et 1731, et que de Vismes revisa en 1752, 1761 et 1771. On trouve partout de ces vieilles éditions qui se sont transmises de génération en génération dans toutes les études un peu anciennes dans notre province.

Parmi les quelques autres auteurs que nous avons rencontrés au cours de notre pratique, soit chez nos confrères, soit chez les libraires d'occasion, avec *l'in libris* de quelques anciens dans la profession, nous pouvons citer encore : *Le Traité des connaissances nécessaires à un notaire*, de Blondela, édition de 1774-1776, en 5 vol. et édition de 1788-1790 en 6 vol ; *Eléments de la science notariale*, de Loret, édition de 1807 ; *La clef du notariat, ou Exposition méthodique des connaissances nécessaires à un notaire*, de Leduc, éditions de 1822 et 1825 ; *le Code du notariat*, de Rolland de Villargues, édition de 1836 ; *Le parfait notaire ou la science des notaires*, de A.-J. Massé, 3 vol. édition de 1821 ; *le Manuel du notaire et de l'aspirant au notariat*, par A. Coux, édition de 1846.

C'est dans ces livres que l'on se guidait pour la rédaction des formules des différents actes que l'on était appelé à recevoir.